

**STRUCTURE HOMOLOGIQUE ET TRAITEMENT DE LA  
POLYSÉMIE ET DE L'HOMONYMIE DANS LE *DICTIONNAIRE  
SYNCHRONIQUE DE FAMILLES DÉRIVATIONNELLES DE MOTS  
FRANCAIS (DISFA)***

**C. Gruaz**

*Directeur de Recherche au CNRS et à la Sorbonne Paris-III*

*Le Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles des mots français contemporains* rassemble des mots dérivés dans une structure familiale à plusieurs étages. La structure fondamentale est celle de la famille de mots au sens strict dans laquelle les dérivés sont construits sur une souche selon les principes dérivationnels contemporains. La macrofamille réunit des mots dont le lien dérivatif est sémantiquement maintenu mais dont la construction n'est plus celle de la synchronie. Les sous-familles ont pour entrées des termes polysémiques. Les microfamilles sont des chaînes dérivatives. A l'intérieur de chacune de ces sphères dérivatives se rencontrent des dérivés en succession (d'un degré de dérivation supérieur) ou en association (d'un même degré de dérivation). Les homonymes (mots en rupture sémantique) sont réunis dans le secteur extrafamilial.

Mots-clés : morphologie dérivationnelle, famille de mots, dérivé synchronique, lexème, polysémie, homonymie, prototype, sémantique, étymologie.

La famille synchronique de mots présentée dans le *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles de mots français contemporains*, le DISFA (cf. C. Gruaz 1992, 1995a, 1995b, 1996, 1997a, 1997b, 1998a, 1998b, 1998d, R. Honvault 1992) rassemble des mots appartenant à une même famille étymologique et qui sont unis par des liens sémantiques attestés dans les définitions qu'en donnent les dictionnaires contemporains, en premier lieu le *Lexis*, mais aussi le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*. Ainsi *habit* "vêtement qui couvre le corps" sera exclu de la famille de *habiter* "avoir sa demeure dans un lieu" (dans Gruaz 1995a, 1996, 1997a et 1998, je précise que certains mots, peu nombreux, peuvent être ajoutés dans des cas spécifiques et strictement définis, par ex. *bikini* dans la famille de *deux*, en opposition avec *monokini* dans la famille de *un*, ou *carcéral* dans la famille de *prison*).

## 1. UNE STRUCTURE HOMOLOGIQUE

Les mots qui répondent à ce double critère sont rangés dans des groupements emboîtés, d'où la notion d'*homologie* que j'ai employée antérieurement dans l'analyse des composants graphémiques et morphémiques du mot (en particulier Gruaz 1987, 1990). Pour user d'une image, on pourrait dire que les dérivés sont répartis dans un ensemble de sphères concentriques, sphères qui traduisent une hiérarchie composée de macrofamilles, de familles au sens strict du terme, de sous-familles et de microfamilles.

Une même forme lexicale peut se rencontrer dans plusieurs de ces groupements. La position occupée par ses formes récurrentes dans la hiérarchie structurée des familles de mots fait apparaître les homonymes et les polysèmes.

## 2. LES DEUX PRINCIPES : SUCCESSION ET ASSOCIATION

Cette homologie repose sur deux principes : celui de la SUCCESSION et celui de l'ASSOCIATION, principes qui reprennent la distinction établie par L. Guilbert (1975, p. 177-178) entre le paradigme par cumuls successifs et le paradigme en éventail. Ces deux principes rejoignent également l'opposition exposée par R. Martin (1983, p. 63 - 83) entre la polysémie d'acception et la polysémie de sens. Dans la POLYSEMIE D'ACCEPTION, les termes sont sémantiquement ordonnés, par exemple le sens de *femme* 1 "personne du sexe féminin" précède celui de *femme* 2 "personne du sexe féminin qui est ou a été mariée" (inversement *femme* 2 est une restriction du sens de *femme* 1), le sens de *minute* 1 "soixantième partie d'une heure" précède celui de *minute* 2 "court espace de temps" (inversement *minute* 2 est une extension du sens de *minute* 1). En revanche, dans la POLYSEMIE DE SENS, les termes ne sont pas sémantiquement ordonnés, c'est le cas de *rayon* 1 "ligne qui part d'un centre lumineux" et de *rayon* 2 "ligne qui relie le centre d'un cercle à un point de la circonférence" (l'archiséme est identique, la polysémie est dite étroite), et de *plateau* 1 "support plat servant à poser ou à transporter des objets" et *plateau* 2 "étendue de pays assez plate" (l'archiséme est différent, la polysémie est dite lâche).

## 3. LA FAMILLE SYNCHRONIQUE ET LA POLYSEMIE

Tous les mots d'une famille synchronique partagent, outre leur étymologie commune, un même contenu sémantique. Ce contenu est le SEMEME PROTOTYPIQUE (Gruaz 1997a, 1998d). Ainsi tous les mots de la famille de *chemin* contiennent le sémème "espace à parcourir pour aller d'un point à un autre". Ce sémème est porté par un terme attesté, tel que *chemin*, ou par un terme virtuel, un archiléxème (forme lexicale correspondant à plusieurs lexèmes), tel *sujet* dont le sémème prototypique est "personne ou chose en situation". Sur le lexème ou archiléxème (ou sur un dérivé) sont construits certains dérivés qui conservent la forme de leur souche. De tels lexèmes sont des POLYSEMES.

### 3.1. Microfamilles et sèmes dérivatifs

Un dérivé est généralement formé par l'adjonction d'un affixe porteur d'un contenu qui complète celui du lexème souche qui devient alors radical, exemple *chemin* (degré de dérivation 0) \_ *cheminer* (degré de dérivation 1) \_ *cheminement* (degré de dérivation 2). Une suite de dérivés constitue une chaîne dérivative ou MICROFAMILLE. Signalons sans nous y étendre que le passage du statut de lexème à celui de radical s'accompagne souvent de

modifications formelles (cf. Gruaz 1988a, 1988b, 1998a, 1998d), alternances vocaliques et / ou consonantiques (ex. *pouvoir* / *puissant* / *potentiel*) ou supplétion (ex. *jour* / *quotidien*).

Il arrive que la forme du dérivé soit celle de la souche, la forme alors est polysémique et le dérivé est l'un des polysèmes.

Ces polysèmes dérivatifs sont en relation de succession lorsqu'ils portent un sème supplémentaire par rapport au contenu de la souche. Ils ont alors un degré de dérivation supérieur, ce sont des POLYSEMES DERIVES EN SUCCESSION, ex. *potentiel* 1 "qui existe en puissance" a pour dérivé *potentiel* 3 "capacité d'action, de production, de travail d'un pays, d'un important groupe humain". Mais un polysème peut aussi être en relation d'association (= en éventail) avec un autre dérivé de même degré de dérivation, ce qui est le cas des dérivés de *salle* "pièce à usage professionnel, artistique ou mondain" que sont *salon* 1 "centre de conversation mondaine" (dérivé *salomard*), *salon* 2 "exposition annuelle d'oeuvres artistiques ou d'industries" (dérivé *salonnier* N masc.), *salon* 3 "pièce destinée à la réception dans un hôtel, une maison de haute couture, etc." (aucun dérivé). *Salon* 1, *salon* 2 et *salon* 3 sont des POLYSEMES DERIVES EN ASSOCIATION.

### 3.2. Sous-familles, sémèmes modificateurs et sémèmes particularisateurs

Le processus dérivatif dans le cadre d'une famille n'est pas toujours aussi direct que dans le cas de *chemin*, *cheminer*, *cheminement*. Les relations sémantiques entre souches et dérivés sont en effet souvent plus complexes et l'on a alors recours aux ensembles sémiques que constituent les sémèmes modificateurs et les sémèmes particularisateurs. Les premiers expriment la relation de succession et les seconds la relation d'association.

Le sémème prototypique exprimé par un lexème est souvent suivi de sémèmes modificateurs. Dans la famille de *juste*, le sémème prototypique qui définit la souche *juste* 1 est "qui est conforme à la réalité, à la vérité, etc." (dérivés *justifier*, *justificateur*, etc.). Le sémème modificateur "dans le domaine du droit" définit le lexème *juste* 2 (dérivés *injuste*, *justice*, etc.). *Juste* 2 est la souche d'une SOUS-FAMILLE de la famille de *juste* 1 et le lexème *juste* 2 est un POLYSEME SOUS-FAMILIAL DERIVE EN SUCCESSION.

Le sémème prototypique traduit par un archilexème est de ce fait toujours complété par des sémèmes particularisateurs qui sont en situation d'exclusion les uns par rapport aux autres. Ainsi le sémème "élément nettement délimité dans un ensemble organisé" de l'archilexème *article* 1 N masc. est complété par des sémèmes particularisateurs différents dans les cinq mots *article* :

- "division dans un traité, un catalogue, etc." pour *article* 1 défini "partie reliée à ce qui précède et à ce qui suit",
- "en linguistique" pour *article* 2 N masc. défini "ling., déterminant du substantif",
- "chez un animal ou une plante" pour *article* 3 N masc. défini "élément délimité dans une série d'éléments semblables",
- "dans le domaine du commerce" pour *article* 4N masc. défini "élément destiné à être commercialisé",
- "dans un journal" pour *article* 5 N masc. défini "écrit formant un tout" (dérivé *articulet*).

Ces cinq mots *article* sont les souches de SOUS-FAMILLES et sont des POLYSEMES SOUS-FAMILIAUX DERIVES EN ASSOCIATION.

Une sous-famille (ou une famille avec ou sans sous-familles) contient généralement des microfamilles dérivées en succession (ex. famille *monter*, sous-famille *mont*, microfamille en succession : *mont \_ montueux*) et des microfamilles dérivées en association (ex. sous-famille : *mont*, microfamille en association 1 : *mont \_ avant-mont*, microfamille en association 2 : *mont \_ monticule*, microfamille en association 3 : *mont \_ montagne \_ montagneux*, etc).

#### 4. LA MACROFAMILLE

Une famille synchronique de mots (comprenant ou non des sous-familles et / ou des microfamilles) peut être liée à des familles d'autres mots qui ont la même origine étymologique mais qui, dans l'optique du DISFA, ne sont pas dérivés de la souche de cette famille. Ces mots sont en effet lexicalisés, ce qui signifie que leur sens n'est pas calculable à partir du sens de leurs composants dans la synchronie contemporaine. Ainsi le sens du terme lexicalisé *transfuser* "faire passer un liquide d'un récipient dans un autre" ne peut être inféré du sens de ses composants *trans* "au-delà de", "à travers" et *fuser* "se fondre par l'action de la chaleur".

Homologiquement avec la structure d'une famille, une macrofamille s'organise autour d'une FAMILLE PRINCIPALE à laquelle sont attachées des FAMILLES DERIVEES EN SUCCESSION et / ou des FAMILLES DERIVEES EN ASSOCIATION.

Dans la macrofamille SCRIPT, la famille principale a pour entrée *écrire*. Les familles dérivées en succession (homologues des sous-familles dérivées en succession construites à partir d'un sème modificateur dans le cadre des familles) ont pour entrées *inscrire* "écrire de manière à ce que les choses demeurent", *transcrire* "reproduire en recopiant sur un support ou avec des caractères différents", *souscrire* "signer au bas d'un acte", *décrire* 1 "représenter par un développement oral ou écrit", etc.; toutes ces familles contiennent le sème "écrire". Les familles dérivées en association (homologues des sous-familles dérivées en association construites à partir d'un sème particularisateur dans le cadre des familles) ont pour entrées *décrire* 2 "suivre ou tracer (une ligne courbe)", *circonscrire* "entourer d'une ligne qui marque la limite"; ces familles ne contiennent pas le sème "écrire" mais le sème "tracer une ligne". Le lien sémantique entre l'entrée de la famille principale et les familles en association est le MACROSEMME "tracer", complété par les sémèmes distinctifs, homologues des sémèmes particularisateurs dans une famille, que sont dans le cas de *écrire* "des caractères" et dans le cas de *décrire* 2 et *circonscrire* "une ligne". La forme *décrire* est polysémique puisqu'elle est l'entrée de la famille dérivée *décrire* 1 et de la famille en association *décrire* 2.

Lorsque la macrofamille ne contient que la famille principale et des familles dérivées, l'entrée de la macrofamille est le lexème d'entrée de la famille principale. Lorsque la macrofamille contient des familles en association, l'entrée de la macrofamille est un macrolexème (homologue de l'archilexème dans les familles) qui représente les entrées de la famille principale et des familles en association.

#### 5. LE SECTEUR EXTRAFAMILIAL ET L'HOMONYMIE

La famille synchronique, dans la définition retenue, est, en règle générale, un sous-ensemble de la famille étymologique. Parmi les mots de cette dernière qui ont été écartés de la famille synchronique pour cause de rupture sémantique, certains ont la même forme que des mots

retenus dans la famille synchronique. Ils figurent dans le secteur extrafamilial étymoformel de la famille considérée, secteur qui constitue une sphère extérieure à celle des familles et à celle des macrofamilles. Ces mots sont des HOMONYMES ETYMOFORMELS. Ainsi dans le secteur extrafamilial étymoformel de la famille de *parer* "embellir par des ornements" se trouvent *parer* "détourner un coup" et *parer* "retenir un cheval", ou encore dans le secteur extrafamilial étymoformel de la famille de *or* "métal précieux jaune et brillant" se rencontre *doré* "poisson argenté" homonyme de l'adjectif *doré* dérivé dans la famille de *or*. L'HOMONYMIE RADICALE ETYMOFORMELLE se rencontre lorsque la forme de la souche familiale se retrouve en tant que radical dans un mot lié étymologiquement mais avec une rupture sémantique, ce qui est le cas, dans le secteur extrafamilial de *cheval*, de *cheval-* dans *chevalet* "support en bois destiné à recevoir un tableau" ou *chevalis* "passage fait de grosses pierres". Selon la terminologie de la grammaire homologique (Gruaz 1987, 1990) nous dirions que dans ces mots *cheval-* est un morphon radical.

Plus extérieure encore aux sphères familiales et à la sphère des homonymes étymoformels, se trouve la sphère des HOMONYMES FORMELS, mots ayant la forme de mots du secteur familial mais non liés étymologiquement à celui-ci. Les exemples sont nombreux, citons *or*, conjonction de coordination, homonyme formel de *or* "métal précieux, jaune et brillant". Les cas d'HOMONYMIE RADICALE FORMELLE sont également multiples, par exemple les homonymes formels *fourn-* du radical *fournir* qui sont présents dans *fournée*, *fourneau*, *fournil*, dérivés de la famille de *four* (en termes de grammaire homologique, *fourn-* dans la famille de *four* se décompose en un morphème radical *four-* suivi du joncteur *n*).

## 6. DISTRIBUTION DES POLYSEMES DANS LES FAMILLES

Les relations de succession et d'association se manifestent donc homologiquement dans toutes les sphères de la dérivation familiale :

- dans les microfamilles par les dérivés en succession et les dérivés en association,
- dans les sous-familles par les microfamilles dérivées en succession et les microfamilles dérivées en succession,
- dans la famille par les sous-familles dérivées en succession et les sous-familles dérivées en association,
- dans la macrofamille par les familles dérivées en succession et les familles dérivées en association.

Chacune de ces structures homologiques fait apparaître des polysèmes. Mais de plus certains polysèmes figurent dans des cadres structurels différents. Ainsi dans la famille de *monter*, la forme *monter* apparaît douze fois, les cinq premières occurrences étant :

- archilexème verbal porteur du sémème prototypique "aller de bas en haut",
- archilexème verbal porteur du sémème particularisateur "aspect spatial",
- lexème entrée de la sous-famille *monter* 1 Vb intrans. "avec déplacement",
- lexème dérivé du précédent en tant que verbe transitif,

- lexème dérivé du précédent également (donc en relation d'association avec lui) en tant que verbe transitif avec le sens "par restriction, se placer sur un animal",

Autre exemple, dans la famille de *conduire*, la forme *conduite* est :

- le dérivé en succession *conduite* "rôle de la personne qui conduit",
- le dérivé en succession *conduite* 1 Nf de *conduire* 1 Vb trans. "mener, amener dans l'espace par un mouvement",
- le dérivé en succession de *conduire* (*se -*) Vb pers. "agir de telle ou telle façon, se diriger soi-même", lui-même dérivé de *conduire* 1 Vb trans. (dér. *inconduite* N fém),
- le dérivé en association *conduite* 2 N fém. "canalisation" de *conduire* 1 Vb trans. avec *conduite* 1 N fém.

Remarquables sont les occurrences de la forme *élève* dans la famille *lever*, elle est en effet :

- le substantif *élève* N "qui reçoit les leçons d'un maître", dérivé de *élever* 2 Vb trans. "assurer le développement physique, intellectuel, moral"
- dans la sous-famille *élever* 3 Vb trans. dont le sémème particularisateur est "pour un animal", le substantif *élève* N fém. "production et entretien d'animaux", synonyme vieux de *élevage*,
- le substantif *élève* N masc. "animal né et soigné chez un éleveur", dérivé de *éleveur*, *éleveuse* N "personne qui pratique l'élevage", lui-même dérivé comme le précédent de *élever* 3 Vb trans.

Aux cas de polysémie et d'homonymie présentés ici s'ajoutent les différentes *acceptions* d'une occurrence en dictionnaire qui ne sont pas relevées dans le *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles*, par exemple *élever* 1 Vb trans. a à lui seul quatre acceptions : 1. "porter vers le haut", 2. "faire monter en accumulant les matériaux", 3. "mettre à un niveau supérieur", 4. "formuler (une protestation)".

## CONCLUSION

Le *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles de mots français* constitue un cadre qui distingue clairement les polysèmes et les homonymes et montre que les polysèmes entrent dans une structure homologique et hiérarchisée. L'existence d'autres acceptions pour une forme retenue dans le dictionnaire étant signalée, ce dictionnaire permet de découvrir toutes les occurrences d'une forme ainsi que leur statut dans le cadre des macrofamilles, familles, sous-familles et microfamilles.

## RÉFÉRENCES

- Gruaz C. (1987). *Le mot français, cet inconnu*, Presses Universitaires de Rouen.
- Gruaz C. (1988a). *La dérivation suffixale en français contemporain*, Presses Universitaires de Rouen.
- Gruaz C. (1988b). Règles d'inférence des graphèmes du français contemporain. In: *Pour une théorie de la langue écrite*, N. Catach éd., Editions du CNRS, Paris.
- Gruaz C. (1990). *Du signe au sens*, Presses Universitaires de Rouen.
- Gruaz C. (1992). Le Programme EUROLEXIQUE : dictionnaires morphosémantiques du français et d'autres langues; Dictionnaire structurel du lexique français. Principes, méthodologie et contenu. In: *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Zurich.
- Gruaz C. (1995a). Les variations sémantique et formelle du mot français et d'autres langues romanes : les familles synchroniques de mots. In: *Actes du XXIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Palerme.
- Gruaz C. (1995b). Le Programme EUROLEXIQUE : structure et créativité du vocabulaire français contemporain. In: *Ces mots qui sont nos mots, Mélanges d'Histoire de la Langue française, de Dialectologie et d'Onomastique offerts au Professeur J. Chaurand*, Les cahiers de l'Institut Charles-Bruneau, Cherleville-Mézières.
- Gruaz C. (1996). Lexicologie contrastive : forme et sens dans la synchronie contemporaine. In: E. Weigand et F. Hundsnurher (éd.), *Lexical structures and Language Use*, Niemeyer, Tübingen, 1996.
- Gruaz C. (1997a). Catégories lexémiques et catégories morphémiques dans les familles synchroniques dérivationnelles du français. In: *Recherches linguistiques de Vincennes* 26.
- Gruaz C. (1997b). The analysis of word families and their motivational relations. In: *Lexicology, Handbooks of Linguistics and Communication Science*, Walter de Gruyter, Berlin, New-York.
- Gruaz C. (1998a). Nouveaux aspects théoriques du *Dictionnaire synchronique de familles dérivationnelles de mots français*. In: *Actes du Colloque international La journée des dictionnaires*, Université de Cergy-Pontoise, à paraître.
- Gruaz C. (1998b). Composition Principles within the Word and within Ways of Use of Words. In: *(Contrative) Lexical Semantics*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins (*Current Issues in Linguistic Theory*), à paraître.
- Gruaz C. (1998c). La stratification dérivationnelle dans les familles synchroniques de mots du français contemporain. In: *Actes du IIIe Colloque International de Linguistique française*, Salamanque, à paraître.
- Gruaz C. (sous la direction de), *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles de mots français*, rédaction de C. Gruaz et R. Honvault, en cours de rédaction.
- Guilbert L. (1975). *La créativité lexicale*, Coll. Langue et langage, Paris, Larousse Université.
- Honvault R. (1992). Le *Dictionnaire morphosémantique des familles synchroniques de mots français*. Problématique et méthodologie. In: *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Zurich.
- Kleiber G. (1990). *La sémantique du prototype, catégories et sens lexical*, PUF, Paris.
- Martin R. (1983). *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.
- Picoche J. (1979). *Dictionnaire étymologique du français contemporain*, Les usuels du Robert, Paris.